

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS LE NEUF MARS (09/03/2023)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 03 mars, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 24

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme DESCAMPS Marie-Line, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), Mme Jessie COTINET, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. DUPARC Robert, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES : 9

Mme Danièle SCHATTEL (représentée par Madame Pierrette ESQUIEU), Mme Danièle PUCHOUAU (PAPUGA) (représentée par Monsieur Pierre PUCHOUAU), M. Michel ALBERGUCCI (représenté par Monsieur Guy LOURMEDE), Mme Reine-Claude ORTALO (représentée par Monsieur Romain LOPEZ), M. Frédéric GENRIES (représenté par Madame Jessie COTINET), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Jean-Claude LORENZO (représenté par Monsieur Robert DUPARC),), M. Ignace VELA (représenté par Monsieur Franck BOUSQUET) , Mme Estelle HEMMAMI (représentée par Madame Marie CAVALIE), **Conseillers Municipaux**.

Monsieur Jean-Christophe THIERS est nommé secrétaire de séance.

DIVERS

26- 09 mars 2023

26. Communication du rapport d'observations définitives sur les comptes et la gestion de la Commune de Moissac, exercices 2016 à 2021, par la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie

Rapporteur : Monsieur Le MAIRE.

Considérant le contrôle des comptes et de la gestion de la Commune de Moissac pour les exercices 2016 à 2021 réalisé par la Chambre Régionale des Comptes en 2022.

Considérant le rapport d'observations définitives sur la gestion de la Commune de Moissac rendu par la Chambre Régionale des Comptes et notifié par courrier daté du 23 décembre 2022.

Monsieur le Maire procède à une lecture du rapport d'observations définitives et ouvre le débat au sein du conseil municipal.

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de la Communication du rapport d'observations définitives sur la gestion Commune de Moissac Département de Tarn et Garonne Exercices 2016 à 2021 par la Chambre Régionale des Comptes.

PREND ACTE de la tenue du débat.

Pour copie conforme
Moissac, le 13 mars 2023

Le Maire,

Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Jean-Christophe THIERS



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :